

La preuve par soi. Subjectivité, stylistique et persuasion dans la doctrine rhétorique classique

Charles Guérin - Université Paris-Est

6 octobre 2015

1. Style, référence à soi et modèles collectifs
2. Le style comme expression du soi
3. Style et preuve par soi : la théorie cicéronienne du *conciliare*

Textes

1. (*Brut.* 86) Alors, aux associés, qui venaient de le reconduire en le remerciant et en le priant de ne pas se lasser, Laelius dit que ce qu'il avait fait, il l'avait fait pour leur témoigner son estime, avec tout son soin et tout son zèle, mais qu'à son avis Seruius Galba, dont l'éloquence avait plus de feu et de passion (*quod is in dicendo ardentior acriorque esset*), pourrait défendre leur cause avec davantage de force et de véhémence : suivant l'avis de C. Laelius, les fermiers portèrent donc leur cause à Galba.

2. (*Brut.* 88) Au milieu de la curiosité générale, devant un auditoire très nombreux et en présence de Laelius lui-même, Galba parla et le fit avec tant de force et d'efficacité (*tanta vi tantaque gravitate*) que presque à chaque phrase, il souleva des acclamations. Et le résultat fut qu'après beaucoup d'appels à la pitié et de mouvements pathétiques, ce jour-là, les fermiers, aux applaudissements unanimes du public, furent acquittés.

3. (*De orat.* III, 210-211) En effet, une affaire où il y va de la vie demande un autre ton que des affaires civiles de peu d'importance ; et les discours

politiques, les éloges, les procès, les discussions, les consolations, les exhortations, les débats philosophiques et les récits historiques réclament chacun un style différent. La nature du public entre en ligne de compte : s'agit-il du Sénat, du peuple, ou de juges ? sont ils nombreux, en petit nombre, ou s'agit-il d'un auditeur unique ? et qui sont-ils ? L'âge, le rang et l'autorité des orateurs eux-mêmes doivent être pris en considération. Pour les circonstances : est-on en paix ou en guerre ? la décision est-elle urgente ou a-t-on le temps de délibérer ?

4. (*Brut.* 88) Averti qu'il était temps, <Galba> sortit du réduit, le visage en feu, les yeux étincelants, comme un homme qui viendrait de plaider et non de préparer un discours. [...]

5. (*Rhétorique* 1356 a 1-4) Les preuves provenant du discours sont de trois sortes : les unes s'appuient sur le caractère de l'orateur, d'autres sur les dispositions dans lesquelles on met l'auditeur, d'autres encore sur le propos lui-même parce qu'il démontre ou paraît démontrer.

6. (*Rhétorique* 1356 a 4-10) On persuade par le caractère, quand le discours est propre à rendre l'orateur digne de foi : car les honnêtes gens nous inspirent une confiance plus grande, et qui naît plus rapidement, sur n'importe quelle question en général, et une confiance entière sur celles qui sont incertaines et douteuses. *Il faut cependant que ce résultat soit obtenu par le moyen du discours, et non grâce à une prévention <de l'auditoire> sur le caractère de l'orateur.*

7. (*Rhétorique* 1366 a 8-14) Comme les preuves proviennent non seulement d'un discours démonstratif, mais aussi d'un discours éthique (car nous accordons notre confiance à l'orateur parce qu'il montre un certain caractère, et cela a lieu s'il se montre vertueux, ou bienveillant, ou les deux à la fois), il nous faudrait posséder les caractères correspondant à chacune des constitutions. Car le caractère de chacune est nécessairement le plus persuasif dans le contexte de chacune.

8. (*Rhétorique* 1408 a 30-32) Si donc il emploie les mots appropriés à sa manière d'être, il manifestera le caractère : car un rustre et un homme éduqué ne sauraient user des mêmes mots, ni les dire de la même manière.

9. (*Rhet. Her.* IV, 13) Il vint un jour aux bains, et après s'être fait asperger, il commença à se faire frictionner ; puis à peine eut-il décidé de descendre dans la baignoire que l'autre se mit en travers et lui lança : « Dis-donc, jeune

homme, tes esclaves viennent de me frapper, tu dois t'excuser! » Celui-ci n'ayant pas, vu son âge, l'habitude d'être interpellé par un inconnu, rougit. [...] Alors l'autre cria d'une voix qui aurait fait rougir – et même facilement – n'importe qui : une voix agressive et grossière exercée non pas près du cadran, mais plutôt à mon avis, derrière la scène d'un théâtre ou dans des lieux du même genre. Le jeune homme fut troublé [...]. Où aurait-il pu voir un bouffon dépourvu de toute pudeur et pensant n'avoir pas d'honneur à préserver, au point de pouvoir tout se permettre sans rien risquer pour sa réputation ?

10. (*Rhet. Her.* IV, 11) Il y a trois genres que nous appelons « types de style », dans lesquels entre tout discours exempt de défauts. Nous appelons le premier le type élevé (*gravis*), le deuxième le type moyen (*mediocris*), le troisième, le type simple (*extenuatus*).

11. (*Rhet. Her.* IV, 15) Les ignorants prennent souvent un discours emphatique et boursoufflé pour un discours de type élevé – quand on parle en usant de néologismes, d'archaïsmes, de métaphores forcées ou de mots plus pompeux que le sujet ne le réclame. Exemple : « Car pour qui vend sa patrie aux adversaires, ce ne sera pas un supplice suffisant que d'être jeté aux ondes nuptiennes. Châtiez donc cet homme qui a dressé les montagnes de la guerre et soulevé les plaines de la paix. »

12. (*Rhet. Her.* IV, 32) Aussi la crédibilité, la gravité et la sévérité de l'orateur sont-elles affaiblies par l'accumulation de ces figures ; un style de ce type ôte à la parole son autorité, mais porte même atteinte à celle-ci parce que ces figures ont de l'agrément et de l'ingéniosité, mais ni dignité, ni beauté.

13. (*Rhétorique* 1404 b 18-21) C'est pourquoi il faut dissimuler le travail du style, et paraître utiliser un langage simple et non pas recherché (car c'est là ce qui est persuasif, l'autre style produit l'effet inverse, car les auditeurs sont prévenus, pensant qu'on cherche à les piéger).

14. (*Brut.* 56) On peut soupçonner ce qu'était le talent de M. Popilius qui, alors qu'il était consul, et au moment même où il accomplissait un sacrifice officiel en manteau sacerdotal (car il était flamine de Carmenta), apprit que la plèbe s'agitait et se soulevait contre le Sénat. Il vint à l'assemblée dans le costume où il se trouvait, revêtu du manteau sacerdotal, et calma le soulèvement par son autorité et le discours qu'il tint.

15. (Plutarque, *Vie de Caton* XXII) Caton était déjà fort âgé lorsque Athènes

envoya en ambassade à Rome des philosophes au nombre desquels Carnéade de l'Académie et Diogène du Portique [...]. Aussitôt les jeunes gens les plus épris de littérature vinrent trouver ces hommes et se rassemblèrent autour d'eux pour les entendre et les admirer. Le talent de Carnéade surtout, qui avait le plus de force et dont la gloire égalait la force, lui attira des auditeurs de haut rang [...]; ce fut comme un souffle qui emplit la cité tout entière de sa rumeur. On racontait partout qu'un Grec extraordinaire, au talent stupéfiant, envoûtait et gagnait tous les cœurs, inspirant aux jeunes gens une passion étonnante qui leur faisait abandonner leurs plaisirs et leurs occupations pour se consacrer avec enthousiasme à la philosophie. La plupart des Romains en étaient enchantés; ils voyaient avec plaisir leurs enfants s'intéresser à la culture grecque et fréquenter des hommes qui suscitaient une telle admiration. Mais dès le début, aussitôt que cet amour des lettres s'introduisit dans la cité, Caton fut fort mécontent. Il craignit de voir la jeunesse lui consacrer toute son ardeur, préférant la gloire des paroles à celle des actes et des armes. Lorsque la gloire des philosophes se fut répandue dans la cité [...] Caton décida qu'il fallait, sous quelque prétexte spécieux, chasser de la cité tous les philosophes.

16. (*De off.* I, 97) Mais les poètes jugeront de ce qui convient à chacun d'après leur *persona*, mais nous, c'est la nature elle-même qui nous a imposé notre *persona* en nous accordant une grande supériorité sur le reste des êtres vivants et un statut plus digne que le leur.

17. (*De off.* I, 108) Il y avait beaucoup de charme chez L. Crassus et L. Philippus, mais il était plus grand encore, et plus calculé, chez C. César fils de Lucius. À la même époque, M. Scaurus et M. Drusus, encore jeune homme, montraient une sévérité singulière; et l'on trouvait un grand enjouement chez C. Laelius [...].

18. (*De off.* I, 110) Or chacun doit maintenir ce qui est sien, non pas ses défauts, mais ce qui lui est néanmoins propre, afin de pouvoir plus facilement respecter ce convenable qui est l'objet de notre recherche. Il faut faire en sorte de ne pas entrer en lutte contre notre nature humaine générale, mais, tout en la respectant, de suivre notre nature propre, si bien que, y eût-il des objets plus sérieux et plus importants, nous mesurons ceux auxquels nous nous attachons en nous réglant sur notre nature : il ne sert à rien de résister à la nature et de rechercher quelque chose que l'on ne peut atteindre.

19. (*Brut.* 19) À présent, dit-il, si tu n'es pas occupé à autre chose, fais-nous l'exposé que nous te réclamons. Et, répondis-je, de quel exposé s'agit-il? De

celui que tu a commencé de me faire il y a peu dans ta villa de Tusculum, à propos des orateurs : à quand remonte leur apparition, quels étaient leurs noms également, et quelles étaient leurs caractéristiques.

20. (*Brut.* 221) Aux noms qui appartiennent à cette génération (*ca.* 120 av. J.-C.), il faut joindre Caius Carbo, fils du célèbre orateur : il n'avait pas beaucoup d'invention, mais on le comptait cependant comme orateur. Son style en imposait, il avait de la facilité et une autorité naturelle. Quintus Varius avait plus de ressources d'invention, avec autant de facilité dans l'élocution ; il avait de plus une action animée et puissant ee tun style qui ne manquait ni d'abondance, ni d'élévation.

21. (*De orat.* III, 34) Si l'on constate déjà chez nous qui sommes ici présents de telles différences et des qualités propres si distinctes, que l'on établit au sein de cette variété une hiérarchie fondée non sur le genre mais sur la compétence et que l'on loue tout ce qui est parfait en son genre, ne pensez-vous pas que, si nous voulons embrasser tout ceux qui sont ou furent orateurs, nous trouverons à peu près autant de styles que d'orateurs (*quot oratores, totidem paene reperiantur genera dicendi*) ?

22. (*De orat.* II, 92-94) À quelle cause attribuez-vous, en effet, que chaque période, ou peu s'en faut, ait produit un genre particulier d'éloquence ? [...] Aussi longtemps qu'ils trouvèrent des imitateurs, ce style et ce goût se maintinrent.

23. (*De orat.* II, 89-90) Je vis d'emblée les qualités qui étaient les siennes, et, sans perdre de temps, je l'exhortai à considérer le forum comme son école et son lieu d'apprentissage, et de choisir le maître qu'il voudrait : s'il voulait m'en croire, il choisirait L. Crassus [...]. Sa propre nature le portait tout à fait à ce genre brillant et éclatant qui était celui de Crassus, mais celle-ci n'aurait pu se développer suffisamment s'il ne s'était, avec la même application, à la fois exercé par l'imitation et habitué à parler en ayant constamment tout son esprit et toute sa pensée tournés vers Crassus. [...] Voici donc le premier de mes préceptes : indiquer à l'élève quel modèle il doit imiter ; s'y ajoutera alors l'exercice grâce auquel il donnera une reproduction et une image fidèle du modèle qu'il aura choisi.

24. (*Brut.* 74) Pour ma part, dit Brutus, non seulement je prends plaisir à cette sorte de chronologie, mais je pense également que cette précision convient bien au projet que tu t'es fixé en voulant montrer ce qui distingue les orateurs d'une génération à l'autre (*oratorum genera distinguere aetatibus*).

25. (*De orat.* II, 182) Il importe donc beaucoup au succès que soient approuvés le caractère, les habitudes, les actions et la vie (*probari mores et instituta et facta et vitam*) de ceux qui plaident et de ceux pour qui l'on plaide, que soient pareillement condamnés ceux des adversaires, et que l'on gagne autant qu'il est possible l'esprit des juges à la bienveillance (*conciliari animos ad benivolentiam*) envers l'orateur et celui pour qui il prend la parole. Les esprits sont gagnés (*conciliantur animi*) par le mérite d'un individu, par ses actions passées et l'estime en laquelle on tient la vie qu'il a menée : autant de qualités qu'il est plus facile d'embellir quand elles existent, que de contrefaire quand elles font défaut.

26. (*De orat.* II, 183-184) Il reste que l'effet de ces qualités est renforcé chez l'orateur (*haec adiuat in oratore*) par la douceur de la voix, par une physionomie exprimant la retenue, par l'aménité des mots employés et par l'impression que l'on donne, si l'on attaque un peu vivement, de le faire à regret et d'y être contraint. Il est très utile de mettre en avant les signes (*signa proferre perutile est*) d'un caractère affable, généreux, amène et respectueux, d'une âme reconnaissante qui n'est ni ambitieuse, ni cupide, ainsi que tous les traits qui, caractéristiques des individus droits, modestes, ni violents, ni acharnés, ni chicaniers, ni cruels, gagnent tout à fait la bienveillance (*ualde benevolentiam conciliant*) et indisposent contre ceux qui ne les possèdent pas.

27. (*De orat.* II, 184) Or, on obtient tant par une certaine subtilité et une certaine manière de s'exprimer que le discours reproduit pour ainsi dire le caractère de l'orateur (*ut quasi mores oratoris effingat oratio*). En effet, grâce à un certain emploi des idées et un certain emploi des mots, auxquels on ajoute encore une action douce manifestant l'affabilité, on parvient à donner de soi l'image d'hommes intègres, de bien, et vertueux (*probi, bene morati, boni uiri*).

28. (Tacite, *Dial.* 18,5) Vous avez lu, en tout cas, les lettres de Calvus et de Brutus à Cicéron [...] dans lesquelles on perçoit sans difficulté que Cicéron s'était vu critiquer par Calvus comme sans énergie et sans nerf, et par Brutus, pour employer ses propres expressions, comme manquant de force et de rein.